

<http://snetap-fsu.fr/Pour-la-DGER-l-aide-aux-eleves-en.html>



Pour la DGER, l'aide aux élèves en difficulté n'est pas une priorité

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : vendredi 21 mars 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dernière minute : le Snetap a obtenu un groupe de travail le 1er avril (sic !)

Le 28 novembre dernier le SNETAP-[FSU](#) s'adressait par écrit à la Direction Générale comme au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, afin de porter toute une série de propositions visant à faire évoluer sensiblement les dispositifs d'individualisation mis en place (ou non) au sein de l'Enseignement Agricole, à l'attention des élèves de la voie professionnelle et plus particulièrement de ceux les plus en difficulté.

Or, fin février, notre organisation ne voyant toujours rien venir de la part de la [DGER](#) a été amenée à intervenir en préalable à l'ouverture du [CTEA](#) du 27-02-14.

La réponse de l'adjoint à la Directrice Générale est saisissante quant au manque d'ambition manifeste de la DGER pour l'Enseignement Agricole et ses usagers.

Il est aujourd'hui incontestable, qu'en dépit d'une augmentation mécanique du nombre d'élèves de la voie professionnelle accédant au bac, nous nous sommes installés depuis deux sessions d'examen maintenant dans un taux d'échec majeur.

Alors pourquoi si peu d'empressement à répondre à cet état de fait aussi inquiétant que dérangeant ?

Quand les organisations syndicales, à l'unanimité, insistent sur la nécessité d'avoir une réelle volonté de s'attaquer aux difficultés des élèves et d'y mettre les moyens, **la DGER reconnaît « ne pas avoir assez avancé sur les dispositifs d'individualisation »** se contentant de répéter qu'elle compte « réunir un groupe de travail sur la note de service les régissant plus tôt que l'an passé » !

Et quand le SNETAP-[FSU](#) revient sur l'un des dispositifs prévu par les textes, comme une réponse possible à l'échec de la Réforme de la Voie Professionnelle pour un grand nombre d'élèves aujourd'hui en grande difficulté, y compris pour obtenir leur [BEP](#), le dispositif est aujourd'hui circonscrit à **une seule classe en France**, à savoir celui des « classes dites spécifiques », les masques tombent !

En effet, **jusqu'alors, la DGER se réfugiait derrière l'autonomie des [DRAAF-SRFD](#)** quant à l'élaboration des cartes scolaires ou se livrait à une pseudo argumentation pédagogique à charge contre la seule classe de ce type fonctionnant à ce jour à Tours, ignorant le travail engagé par les collègues comme les résultats positifs obtenus. Lors de ce [CTEA](#), les réponses obtenues du Directeur Adjoint confirment la triste vérité, bien éloignée de toute considération pédagogique : « **Les classes spécifiques n'apparaissent pas pour la DGER comme une priorité** », « on n'a pas aujourd'hui les moyens pour mettre en ½uvre ces classes »...

Pour la DGER, l'aide aux élèves en difficulté n'est pas une priorité

Le SNETAP-FSU n'a jamais été dupe des véritables raisons du refus par la Direction Générale de voir ce dispositif étendu au moins dans un établissement de chaque région, mais cet aveu de la DGER en apporte malheureusement aujourd'hui la preuve et démontre qu'au-delà des discours officiels sur l'excellence et les réussites de l'Enseignement Agricole, **la réponse budgétaire constitue bien le seul outil de pilotage du système.**

Pour le SNETAP-FSU, tout doit être mis en œuvre dans l'[EAP](#) pour corriger les dérives et manquements de la [RVP](#). L'enjeu est bien de garantir la réussite de tous les élèves, en permettant, à celles et ceux qui en ont besoin, de suivre un parcours en 4 ans. C'est d'ailleurs ce que prévoit la note de service de 2008 qui n'a jusque là pas été abrogée par la DGER, mais au contraire prorogée chaque année ! **Il s'agit aussi d'ouvrir une piste de travail sérieuse pour les équipes enseignantes en difficulté devant les réalités grandissantes de l'échec scolaire.**

Face à cette posture proprement scandaleuse de la DGER, qui revient de fait à maintenir des dispositifs d'individualisation affichée mais pour l'essentiel inefficients et à renvoyer in fine vers les plates-formes de décrocheurs pour solde de tous comptes, **le SNETAP-FSU continue d'exiger de vraies réponses quant aux propositions concrètes** qu'elle a adressé afin de réinterroger l'ensemble des dispositifs d'individualisation propres à la RVP et de porter le principe d'une expérimentation maîtrisée d'ouvertures de classes spécifiques. Convaincu d'une part que l'éducation est un investissement et non un coût, et d'autre part de la nécessité de répondre au sein de l'Enseignement Agricole, par delà les slogans d'un salon, aux difficultés réelles rencontrées par nos élèves, **le SNETAP-FSU se tourne, non sans une certaine gravité, vers le Ministre de l'Agriculture et son Cabinet pour un arbitrage sur la base de propositions sérieuses** et qui (y compris d'un point de vue budgétaire) sont tenables, à condition bien sûr de **faire preuve d'un certain courage politique.**

Paris, le 4 mars 2014